

Tribune de militaires sanctionnée par Florence Parly ?

Article rédigé par LCI, le 27 avril 2021

Source [LCI] *Le gouvernement macroniste est prompt à crier à la sanction. En d'autres temps, le colonel de Gaulle, officier d'active, ne se privait pas de critiquer le pouvoir en place et ses choix, sans être inquiété pour cela...*

Florence Parly a réagi, lundi 26 avril sur LCI, à la publication d'une tribune de militaires dans l'hebdomadaire "Valeurs actuelles" mettant en garde l'exécutif contre un risque de "délitement" de la France.

Ce n'est pas pour rien si, depuis le XIXe siècle, l'armée française est surnommée : "la Grande Muette". C'est dire alors le caractère rarissime que de voir des membres de l'armée française, même retraités, s'exprimer dans une lettre ouverte s'adressant directement au chef des Armées - le président de la République -, au gouvernement et aux parlementaires. *"L'heure est grave, la France est en péril, plusieurs dangers mortels la menacent. Nous qui, même à la retraite, restons des soldats de France, ne pouvons, dans les circonstances actuelles, demeurer indifférents au sort de notre beau pays"*, assurent ceux-ci.

Le texte, [publié il y a cinq jours](#) dans l'hebdomadaire d'extrême droite *Valeurs actuelles*, ne cesse depuis de susciter la polémique, obligeant la ministre des Armées à condamner *"la tribune inacceptable rédigée par ces généraux en retraite qui ne représentent qu'eux-mêmes"*. La ministre a dans le même mouvement dénoncé *"l'instrumentalisation politique"*, selon elle, de Marine Le Pen dans ce même hebdomadaire. La candidate à la présidentielle du Rassemblement national [a répondu à ces généraux](#), les appelant à la rejoindre *"pour le redressement"* et *"le salut du pays"*.

Des militaires actifs signataires ?

La tribune, lancée par l'ancien officier Jean-Pierre Fabre-Bernadac a été signée par *"une vingtaine de généraux, une centaine de hauts gradés et plus d'un millier d'autres militaires"*, selon *Valeurs actuelles*. Des retraités pour lesquels, selon Florence Parly, s'appliquent *"un devoir de réserve"*. *"Je suis terriblement choquée, non seulement par cette tribune, mais par la manière dont Madame Le Pen a voulu s'en servir"*, condamne la ministre des Armées.

Sur LCI, la ministre reconnaît néanmoins, dans un second temps, une *"liberté d'opinion"* aux militaires retraités hors service actif. *"Ce à quoi je m'attelle, c'est examiner dans la liste qui s'est allongée quels sont ceux qui seraient d'active. Car là, il n'y a pas place pour une quelconque liberté d'expression publique. Le statut général des militaires est extrêmement clair"*, met-elle en garde. Florence Parly a annoncé que le chef d'état-major d'armée procéderait au recensement des éventuels militaires actifs signataires et qui seraient donc sanctionnés pour ces comportements *"inacceptables"*. L'hôtel de Brienne - siège du ministère des Armées - serait également en train d'étudier les voies légales pour sanctionner les militaires retraités, comme on le réclame à gauche.

Indignation à gauche

Le député de La France insoumise (LFI), Jean-Luc Mélenchon, a critiqué, samedi, cette *"stupéfiante"*

déclaration", et le fondateur de "Génération.s" Benoît Hamon l'absence de réaction, durant le week-end, du Premier ministre Jean Castex et du président de la République Emmanuel Macron. Ce lundi Jean-Luc Mélenchon a insisté, lors d'une conférence de presse, demandant l'engagement de poursuites par le procureur général Rémy Heitz. *"L'appel à l'insurrection est punie par les articles 412-4 et 412-6 du code pénal [...]. Le président de la République est chef des armées. Il doit donc accomplir son devoir. Il n'y a rien à craindre à sanctionner ces agités"*, tranche le député LFI.

Il faut dire que la date de publication de la tribune n'est pas neutre. Le putsch des généraux d'Alger s'est précisément déroulé le 21 avril 1961, soit 60 ans jour pour jour avant la publication de la tribune. La ministre chargée de l'Industrie Agnès Pannier-Runacher a d'ailleurs estimé sur France Info que *"soixante ans jour pour jour après le putsch des généraux contre le général de Gaulle, tout cela n'est pas gratuit [...]. Le masque tombe, le vernis craque, Marine Le Pen c'est l'extrême droite et c'est très exactement le même schéma qu'il y a 60 ans"*.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)